

• 16 • 17 •
THÉÂTRE DIJON BOURGOGNE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL



MON COEUR

FIGE PÉDAGOGIQUE
SAISON 16/17

TEXTE ET MISE EN SCÈNE PAULINE BUREAU

DU MARDI 7 AU SAMEDI 11 MARS 2017

— PARVIS SAINT-JEAN —

RÉALISATION

Marie-Sabine Baard

*Professeure missionnée au TDB
par le rectorat
marie.baard@ac-dijon.fr*

CONTACTS TDB

Sophie Bogillot

*Responsable des relations
avec le public
s.bogillot@tdb-cdn.com
03 80 68 47 39 – 06 29 66 51 11*

Magali Poisson

*Chargée de billetterie et des
relations avec les scolaires
m.poisson@tdb-cdn.com
03 80 30 62 60*

1- MON CŒUR – PRÉSENTATION

- ◆ **GENRE** Histoire des normes féminines de l'intime à la mort
- ◆ **REGISTRE** Drame
- ◆ **DISCIPLINES** Lettres, Histoire, Philosophie, Sciences Économiques, Éducation Morale et Civique
- ◆ **PUBLIC** Lycéens
- ◆ **CRÉATION** 28 Février 2017
- ◆ **DURÉE ESTIMÉE** 2h
- ◆ **POUR UN PARCOURS THEATRAL** Parcours Thématique : regards critiques sur la société - La place de la femme dans la société / Parcours autour du travail de Pauline Bureau

« Toute vérité franchit trois étapes. D'abord, elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition. Puis, elle est considérée comme ayant toujours été une évidence. »

Arthur Schopenhauer, cité par Irène Frachon

« Donne-moi ton cœur, et en échange je te donnerai le corps que tu veux. »

Benoîte Bureau

AXES DE TRAVAIL CHOISIS PAR L'ÉQUIPE ARTISTIQUE

◆ À propos des thèmes de la pièce

À travers le scandale sanitaire du Médiator, Pauline Bureau se propose d'explorer les thèmes suivants (les textes entre guillemets sont de Benoîte Bureau, dramaturge) :

- ❖ La question des « **normes physiques « imposées » aux femmes** et de ce qu'elles imposent » (le Médiator a été utilisé comme coupe-faim ; un nombre important de victimes sont des femmes, souvent en surpoids, et résidant en grand nombre dans le Sud de la France - présence des plages).
 - « Le corps souple et rapide, mince et dur, jeune et ferme, est le corps vendu par les laboratoires Servier. C'est le corps des magazines et de leurs illustrations photoshopées. Mais ce serait trop simple de ramener cette norme à une imposition qui viendrait de l'extérieur, de l'univers de la publicité et de la consommation. Car ce corps est aussi le corps du désir : objet du désir quand il est corps de l'autre, satisfaction narcissique quand c'est le mien, correspondant aux normes d'une perfection imaginée et désirée. C'est le corps de la maîtrise de soi et de la performance, le corps efficace et sans graisse. Longtemps, le riche a été représenté gras, parce que bien nourri et oisif, et le pauvre maigre, sous-alimenté et travailleur. Les symboles se sont aujourd'hui inversés : le riche apparaît maître de lui-même et de son corps, affiné par les exercices et assaini par l'alimentation, et le pauvre est imaginé gras des mauvaises graisses d'une alimentation dégradée et d'une oisiveté subie qu'on appelle aujourd'hui chômage. Et chacun se conforme, presque malgré lui, à ces images qui le façonnent et qu'il désire.
C'est sur ces images que jouent les laboratoires Servier. Ainsi, leur communication prend le prétexte de la lutte contre l'obésité, mais argumente sur la performance au travail – corps de la maîtrise ; ainsi, le Médiator n'est jamais autant prescrit que dans le Sud de la France, avant les vacances – corps du désir. » B. Bureau
- ❖ **Les liens entre la vie intime et la société, la vie politique** : comment l'individu dans sa vie personnelle est-il affecté par des décisions et des politiques publiques et privées (entrepreneuriales) ?
 - « C'est aussi une hiérarchie des valeurs que l'affaire du Médiator nous invite à interroger, celle qui domine actuellement et fonde nos institutions et notre société. Combien vaut un cœur humain ? pourrait-on dire ; qu'est-ce qui vaut plus qu'une vie humaine ? répond Irène Frachon. » B. Bureau
- ❖ Une interrogation sur les **politiques de santé**, sur les liens entre les laboratoires pharmaceutiques, les politiques et les experts, sur la **corruption**.
 - « En revanche, les laboratoires ont imposé ce risque, ont imposé la mort possible pour quelques kilos perdus pour les victimes et des millions engrangés pour les laboratoires. Cette histoire est aussi celle de l'appât du gain, de la cupidité qui assombrit la raison et conduit au meurtre. En raison des centaines de petits

arrangements successifs auxquels ils se sont probablement livrés, avec leur conscience et avec la vérité, on peut imaginer qu'aucun salarié, chez Servier, n'avait la conscience claire et nette du meurtre en train de se commettre. Le profit, en ligne de mire, a masqué la réalité et annihilé la possibilité de penser le risque et le danger. Du moins pour les salariés ; pour Jacques Servier, patron et stratège des laboratoires, qui a choisi de continuer à vendre le Médiator qui représentait un chiffre d'affaire de 30 millions d'euros annuels, soit 0.8% du chiffre d'affaires de l'entreprise, nous n'en saurons rien. Nous saurons juste qu'au sujet des morts du Mediator, il a déclaré : « en termes d'image de marque, c'est déplaisant » (Le Figaro, 16/11/10), monétisant immédiatement les morts en terme d'image de marque, et donc de parts de marché. » B. Bureau

- « Car c'est aussi au procès de la société que nous invite cette affaire : comment expliquer qu'aucun des garde-fous qui étaient censés exister n'aient fonctionné ? Comment justifier qu'un médicament interdit dans d'autres pays ait continué à être autorisé en France ? Comment expliquer que des laboratoires aient pu cacher pendant si longtemps la composition de leur médicament et sa proximité avec des molécules interdites ? Comment comprendre que des médecins, en toute bonne conscience, aient été aveugles au point d'attribuer des maladies cardiaques, les fameuses valvulopathies générées par le Médiator, à une maladie pourtant quasiment disparue, la scarlatine ? Comment expliquer que des indications thérapeutiques aient pu être détournées à ce point et que des médecins aient prescrit, si facilement et si nombreux, le Médiator comme une sorte d'adjuvant de régime ?

Comment comprendre ce scandale sans se pencher sur l'organisation des institutions, sur la proximité entre les laboratoires et le monde de la recherche médicale publique, sur les pratiques de communication qui accompagnent la commercialisation des médicaments, sur le discours des visiteurs médicaux et les colloques financés par les laboratoires privés, sur la conception du médicament, non comme produit de santé destiné à sauver des vies humaines, mais comme fleuron de l'industrie française à protéger, envers et contre tout, et même au prix de la vie humaine ? » B. Bureau

❖ Le combat d'une femme

- « Il a fallu une femme, Irène Frachon, pour rappeler l'interdit fondamental, oublié dans l'organisation administrative et financière de l'entreprise et des institutions : tu ne tueras point. Irène Frachon a l'impression qu'elle n'a pas le choix : dès lors qu'un doute la traverse, elle doit s'engager dans une enquête au long cours et dans un combat qui n'est pas encore terminé, obéissant à un impératif catégorique qui fait de la vie humaine une valeur supérieure à toutes les autres. Elle s'y engage absolument, sans égards pour les logiques comptables ou industrielles, sans indulgence pour les machines administratives de l'Afssaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé), rebaptisée en 2012 Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), des hôpitaux ou des caisses d'assurance maladie.

Pourtant, tout nous démontre qu'elle a bien le choix, puisque précisément les autres ont fait le choix inverse : elle est bien la seule à refuser les petits arrangements avec sa conscience, à faire de la vérité et de la vie des impératifs avec lesquels on ne transige jamais. » P. Bureau

◆ Dramaturgie et mise en scène

- ❖ Pauline Bureau, avec ce spectacle, passe à l'écriture : après avoir travaillé avec une écriture de plateau collective, elle est passée progressivement du statut de metteuse en scène à celui d'auteure-metteuse en scène.

Elle a écrit ce spectacle « c'est-à-dire, écrire le texte, et laisser de l'espace pour les acteurs, le son, la lumière, la scénographie, la vidéo. Tout ce qui constitue aussi une écriture sur le plateau et qui est indissociable du texte ». P. Bureau.

Le travail d'écriture est la seconde phase du travail après un temps de documentation, d'enquête, de rencontres pour collecter le matériau nécessaire à la création du texte.

- ❖ Comme pour ces autres spectacles (*Modèles, Sirènes, La meilleure part des hommes*), Pauline Bureau va choisir de raconter plusieurs histoires qui s'entremêlent pour raconter ce scandale du Médiator et ses effets sur les hommes et femmes qui l'ont vécu (victimes, militants pour la vérité et la justice...) :

⇒ 2006 - Claire, 38 ans, s'effondre un soir devant son fils de 7 ans. Transportée en urgence à l'hôpital, elle est opérée à cœur ouvert.

⇒ 2009 - Irène, pneumologue à Brest, comprend, après une enquête minutieuse que le Médiator, un coupe faim largement prescrit pour maigrir, est en fait un poison. C'est le début d'un combat qui dure encore aujourd'hui. D'abord pour faire interdire le médicament puis pour que les victimes soient reconnues.

⇒ 2010 - Hugo, jeune avocat, vient de poser sa plaque. Une femme prend rendez-vous. Elle a entendu parler du Médiator à la télévision. Elle vient de comprendre que c'est à cause de ces pilules, prescrites un jour de juin pour rentrer dans son maillot de bain, qu'elle dort maintenant la télévision allumée pour ne pas entendre les battements de son cœur artificiel.

2- AVANT LE SPECTACLE : POUR ENTRER EN MATIÈRE

◆ À partir des mots

- ❖ Écrire les mots suivants (tous ou en partie) au tableau pour déclencher une discussion-réflexion sur le propos du spectacle : Médiateur, Cœur, Coupe-faim, Mort, Servier, Irène Frachon, Corps, Surpoids, Cardiaque...
- ❖ Lire au plateau les extraits des témoignages recueillis par Pauline Bureau, qui a interviewé des victimes du Médiateur pour écrire son spectacle : disponibles dans le dossier réalisé par la compagnie http://www.tdb-cdn.com/sites/default/files/upload/Saison_16-17/DS/15_-_mon_coeur.pdf

◆ À partir de la présentation vidéo de Pauline Bureau

Pauline Bureau présente son projet, septembre 2016 :
<https://www.youtube.com/watch?v=dY3yL8Vlv7Q&feature=youtu.be>

◆ À partir du scandale vu à travers la presse

- ❖ Le scandale du Médiateur a fait l'objet de nombreux articles dans la presse. Ces articles peuvent faire l'objet de travail préparatoire au spectacle et être le prélude à un travail plus approfondi sur le pouvoir, l'influence des laboratoires pharmaceutiques (voir APRÈS LE SPECTACLE). Ci-dessous une sélection de sites sur lesquels on peut trouver de quoi proposer un travail de lecture et d'analyse aux élèves.
 - Chronologie disponible dans le dossier de la compagnie et en ANNEXES de ce dossier
 - Dossier spécial « Scandale du Médiateur » dans
 - Le scandale en 5 étapes, vidéo dans *Libération* (2min13) : http://www.liberation.fr/video/2015/10/22/le-scandale-du-mediator-en-cinq-etapes_1408109
 - *Le Monde* : http://www.lemonde.fr/sante/article/2012/12/12/affaire-du-mediator-le-point-si-vous-avez-rate-un-episode_1804954_1651302.html
 - *Le Figaro* : <http://www.lefigaro.fr/sante/scandale-du-mediator.php>
 - *Libération* : <http://www.liberation.fr/mediator-scandale-sante,99991>
 - *L'express* : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/le-scandale-du-mediator_947574.html
 - *20 minutes* : <http://www.20minutes.fr/dossier/mediator>
 - Une chronologie du scandale sur le site du Huffington Post : <http://www.huffingtonpost.fr/2014/05/14/mediator-chronologie-dun-scandale/>
- ❖ Sur Irène Frachon :
 - Le film *La fille de Brest*, sorti en novembre 2016 sur le combat d'Irène Frachon, film d'Emmanuelle Bercot.
 - Article de *Libération* du 20 mai 2016 : http://www.liberation.fr/france/2016/05/20/irene-frachon-une-colere-toujours-alerte_1454102
 - Article de *La Croix* du 11 Décembre 2015 : <http://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Irene-Frachon-l-eternelle-revoltee-de-l-affaire-du-Mediator-2015-12-11-1391722>
 - et de nombreux autres articles et vidéos sur le net...

◆ À partir des images

- ❖ Une illustratrice freelance a créé cette fausse couverture de *L'Expansion* ci-contre, que l'on peut utiliser pour entrer dans le sujet : <http://sillysquidrel.canalblog.com/tag/dessin%20presse>
- ❖ On peut aborder « l'affaire du Médiateur » via les dessins de presse, eux aussi nombreux. Quelques exemples dans la page suivante...



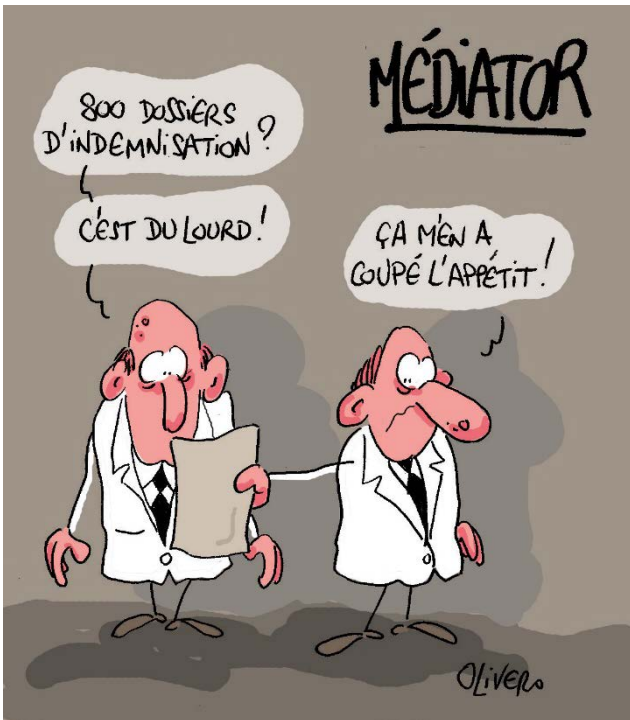
LE MÉDIATOR AURAIT DU ÊTRE INTERDIT AVANT IL AURAIT PROVOQUÉ AU MOINS 500 MORTS



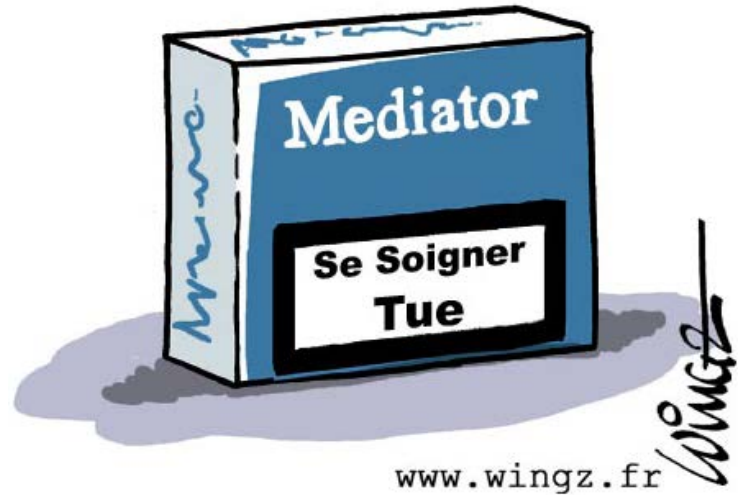
Dessin de RODHO : <http://blog.canalblog.com/archives/2010/11/16/19618415.html>



Dessin de Charb : <http://stripsjournal.canalblog.com/tag/m%C3%A9dicament/p10-0.html>



Dessin d'Olivero - Page spéciale « Médecine » sur le site du dessinateur où l'on trouve de nombreux dessins sur le Médiator : <https://teodessindepresse.wordpress.com/tag/mediator/>



Dessin de Wingz : <http://www.wingz.fr/tag/mediator/>

3- APRÈS LE SPECTACLE : POUR ALLER PLUS LOIN

◆ Travailler sur le spectacle et ses prolongements

- ❖ Le théâtre et le fait politique / le fait de société : comment le théâtre est-il un vecteur pour dire / dénoncer / exposer / mettre en perspective / faire réflexion sur la société ?
- ❖ La mise en scène et la scénographie :
 - Utilisation de la vidéo
 - Décor
 - Points communs et différences avec les autres spectacles de Pauline Bureau (pour les élèves qui les auraient vus...)

◆ Images du corps et canons de la beauté

- ❖ À partir du texte tiré du dossier réalisé par Pauline Bureau, faire un travail sur les « diktats de la beauté » ou les « diktats du corps » à travers le temps.
- ❖ On peut ainsi envisager de réaliser une exposition qui serait centrée sur l'image de la femme à travers les âges : partir d'images (sculptures, peintures, photographies) proposant des modèles différents correspondant à des canons de beauté propres à chaque époque et montrer comment l'image du corps et de la femme est utilisée. Montrer comment cette image extérieure conditionne les comportements individuels.
 - ⇒ Vidéo qui retrace les canons de la beauté à travers les âges : <https://www.youtube.com/watch?v=EgmffeklsbE>
 - ⇒ « La femme idéale à travers les siècles », Article du *Journal des femmes* : <http://www.journaldesfemmes.com/beaute/0704-histoire/presentation.shtml>
 - ⇒ « Comment l'idéal du corps féminin a-t-il évolué en 100 ans ? », article de *Au féminin* : <http://www.aufeminin.com/news-societe/l-ideal-du-corps-feminin-vu-a-travers-100-ans-d-histoire-s1213713.html>
 - ⇒ Un TPE sur les canons de la beauté du corps à travers les siècles : <http://tpe-le-culte-du-corps.over-blog.org/article-olol-45703280.html>
- ❖ On peut associer ce travail avec une intervention extérieure sur les risques liés aux troubles de l'alimentation (dans le cadre de l'éducation à la santé proposée dans les établissements).

◆ En savoir plus sur l'industrie pharmaceutique...

- ❖ Le sujet de cette pièce peut être l'occasion de travailler sur un sujet politique et de société de façon un peu plus élargie. Ainsi, de nombreuses sources permettent d'approfondir la question du pouvoir des laboratoires pharmaceutiques, de leur responsabilité dans plusieurs scandales sanitaires (les articles sont très nombreux sur le net).
 - Article du *Monde Diplomatique* : « Les laboratoires pharmaceutiques en accusation », de Paul Scheffer, Octobre 2015 - <https://www.monde-diplomatique.fr/2015/10/SCHEFFER/53952>
 - Marie Bélis-Bergouignan, Matthieu Montalban, Mustafa Erdem Sakinç et Andy Smith, « L'Industrie pharmaceutique. Règles, acteurs et pouvoir, » *La Documentation française*, Paris, 2014, 248 pages, 19,90 euros.
 - Article du journal web *Reporterre* : « Les cinq méthodes de l'industrie pharmaceutique pour nous bourrer de médicaments inutiles », Sarah Lefèvre, 10 février 2016 - <https://reporterre.net/Les-cinq-methodes-de-l-industrie-pharmaceutique-pour-nous-bourrer-de>
 - Un cours d'éthique économique : « L'influence des laboratoires pharmaceutiques : Médicaments, intérêts financiers et controverses ». J. Ballet - <http://www.ethique-economique.fr/uploaded/adas-3-1.pdf>
 - Le film *The Constant Gardener*, de Fernando Meirelles, sorti en 2005 et adapté du roman éponyme de John Le Carré.

◆ Argumenter/Défendre

- ❖ Proposer et mettre en scène des débats entre personnages ayant des intérêts divergents.
- ❖ Proposer une improvisation autour d'un produit ou d'une cause à défendre devant un public.

4- RESSOURCES

◆ Ressource vidéo :

- ❖ Pauline Bureau présente succinctement *Mon Cœur* : <https://www.youtube.com/watch?v=dY3yL8Vlv7Q&feature=youtu.be>

5- ANNEXES

◆ Chronologie de l'affaire du Médiateur (compagnie La part des Anges)

1976 Le Laboratoire Servier, premier groupe pharmaceutique français, autorise la commercialisation en France du Médiateur, médicament supposé soigner le diabète mais qui, en réalité, est largement prescrit comme coupe faim. La Belgique n'autorise pas la distribution de ce traitement.

1997 Les États-Unis retirent du marché l'Isoméride (appelé Redux aux États-Unis), un autre coupe faim prodigué par le laboratoire Servier, dont la formule proche de celle du Médiateur, provoque des pathologies cardiaques appelées valvulopathies.

Aux États-Unis, une procédure judiciaire collective connue sous le nom « class action » indemnise 60 000 victimes de l'Isoméride pour un montant total de 3,75 milliards de dollars.

En France, une seule victime est indemnisée à hauteur de 417 747 euros (honoraires d'avocat inclus) après 10 ans de procédure.

Premier cas déclaré de valvulopathie pour un patient consommant du Médiateur.

2003 Retrait du Médiateur en Espagne et en Italie.

2007 Claudine L est hospitalisée au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Brest, où elle exerçait en tant qu'infirmière. Les médecins lui diagnostiquent une valvulopathie. Lors d'une de ses visites, le Docteur Irène Frachon, pneumologue dans ce même CHU, remarque qu'elle a consommé du Médiateur pendant sept ans.

Sensibilisée et alertée par les effets néfastes découverts suite à la consommation de l'Isoméride, Irène Frachon décide d'enquêter.

2008 Irène Frachon examine les dossiers de valvulopathie pour établir un potentiel lien avec la consommation du Médiateur.

Jacques Servier reçoit la Grand-Croix de la Légion d'honneur des mains du Président de la République Nicolas Sarkozy.

Mars 2009 Irène Frachon lance une alerte sur les risques cardiaques liés au Médiateur et signale à l'Afssaps (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé) 11 cas de valvulopathie chez des patients traités par Médiateur.

Aucune réaction.

Quelques temps plus tard, une enquête de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) effectuée sur un échantillon d'un million de patients confirme le lien direct entre la consommation du Médiateur et l'apparition de valvulopathies.

30 novembre 2009 Après plusieurs mois de procédures et une enquête épidémiologique poussée menée par Irène Frachon, la vente du Médiateur est retirée du marché pharmaceutique. 300 000 traitements sont interrompus.

5 millions de personnes ont pris du Médiateur.

Juin 2010 Irène Frachon publie *Médiateur. Combien de morts ?* dans lequel elle relate son combat pour faire interdire la vente du Médiateur. Elle y dénonce l'absence de réaction du monde de la médecine, de l'industrie pharmaceutique et du gouvernement français face à la commercialisation d'un médicament prescrit par des généralistes et responsable de la mort de plusieurs centaines de consommateurs. Ce livre est aussi pour le docteur un moyen de donner aux victimes la possibilité de se défendre. Les laboratoires Servier font censurer le sous-titre de l'ouvrage.

Novembre 2010 L'Afssaps a comptabilisé plus de 500 décès liés à la consommation de ce médicament en 33 ans de mise sur le marché. Une autre estimation, révélée un mois plus tard dans le Figaro, évoque 1 000 à 2 000 morts.

Premières plaintes au pénal. Depuis, près de 3 000 plaintes ont été enregistrées.

2011 Un rapport accablant de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) indique que le retrait du médiateur aurait dû être décidé dès l'année 1999.

Été 2011 Mise en place par l'État d'un fonds d'indemnisation.

Septembre 2011 Mise en examen de Jacques Servier, notamment pour « tromperie ». Il est à nouveau mis en examen en décembre 2012, cette fois-ci pour « homicides et blessures involontaires ».

2013 Un rapport d'experts dénonce la stratégie de dissimulation des laboratoires Servier. Le Médiateur pourrait à long terme avoir causé 1 300 à 1 800 morts par valvulopathie en France.

Avril 2014 Mort de Jacques Servier

Juillet 2014 Reconnaissance de la responsabilité de l'État dans l'affaire du Médiateur pour un premier patient. L'État est reconnu responsable des « fautes » commises par l'Agence du médicament « pour ne pas avoir suspendu ou retiré à compter de 1999 l'autorisation de mise sur le marché du Médiateur ».

Quinze personnes physiques sont à ce jour mises en examen dans l'affaire du Médiateur, huit d'entre elles sont des experts ou des dirigeants de l'Afssaps et ont eu des activités de conseil pour le Laboratoire Servier